

Travaux pour tiers

# Les agroentrepreneurs défendent leur appartenance à la branche agricole

*Pierre-André Cordonier*

**L'association des agroentrepreneurs suisses s'est donné comme but de mieux défendre les intérêts de la profession. Intérêts mal connus des responsables politiques de l'agriculture et de l'aménagement du territoire.**

Les agroentrepreneurs suisses veulent être mieux écoutés lors des décisions politiques les concernant. Leur association, fondée en 2003 comme section de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) et présidée par Willi Zollinger, vole de ses propres ailes depuis le 1er janvier 2014. Bien que toujours membre de l'ASETA, elle s'est dotée d'un secrétariat indépendant afin de mieux répondre aux besoins de ses membres, de favoriser les échanges entre agroentrepreneurs sur toute la Suisse et d'être plus dynamique.

Les enjeux sont autant associatifs que politiques: «Il y a une certaine méconnaissance de nos problèmes au sein des instances comme l'Office fédéral de l'agriculture. D'où la nécessité d'informer au travers de notre association», indique Nicolas Pavillard, vice-président. Un débat qui se place au niveau suisse: «Nous avons l'ARETA en Suisse romande, une association très utile, mais certaines questions doivent être débattues à l'échelle nationale».

L'agriculteur et entrepreneur d'Orges évoque la question des constructions en zone agricole. Les entreprises de travaux pour tiers se sont tout d'abord développées dans les locaux existants sur leurs domaines. En s'agrandissant, cela n'a plus suffi. Or, les autorisations de construire pour des hangars ou ateliers à machines dépendent de la surface agricole de l'exploitation.

«Le risque est que nous soyons relégués dans les zones artisanales ou industrielles, ce que nous ne voulons pas. Nous souhaitons défendre l'identité agricole de nos entreprises, car nous faisons partie de la production agricole. Le problème est que la définition, dans la loi, du besoin en machines par surface est obsolète. Elle s'appuie sur un rapport FAT datant des années 1970. Nous demandons de pouvoir maintenir en zone agricole les infrastructures servant aux activités agricoles de nos entreprises», indique Nicolas Pavillard.

## **Un diplôme pour les entrepreneurs**

Autre dossier sur lequel l'association travaille depuis sa création: la formation professionnelle continue de ses membres. Ici aussi, le développement considérable des entreprises nécessite un accompagnement des entrepreneurs: management du personnel, gestion des assurances, gestion des conflits, évolution de l'aménagement du territoire, l'association compte étoffer son offre de cours.

Elle cherche également à mettre en place une formation modulaire pas trop longue qui aboutirait à un diplôme reconnu d'agroentrepreneur. Une formule sur six semaines en mécanique avait été proposée dans les années 2000, mais quasi abandonnée car trop chère.

L'association se finance par les cotisations de ses membres, le soutien de sponsors, les cours et les voyages. Elle ouvrira son premier «congrès» les 25 et 26 janvier 2017 à Huttwil (BE): la LUTaCH, un salon réservé aux membres et aux sponsors, avec des stands axés sur l'information et non sur la vente de machines, et des conférences techniques.

## **Attirer les Romands**

Autre moyen de communication: à la dernière assemblée, le 4 mars dernier à Oberbipp, les membres ont voté en faveur de la création d'une plate-forme en ligne pour favoriser les échanges entre les membres. Un magazine viendra compléter l'offre. «Notre but est de créer une dynamique entre les membres. Celui qui est pionnier dans

un domaine ou qui a une solution originale à un problème peut en faire profiter les autres, malgré le fait que nous sommes en concurrence», espère Nicolas Pavillard.

L'association des agroentrepreneurs suisses veut convaincre par son nouveau dynamisme et attirer ainsi de nouveaux membres. Actuellement, elle représenterait, avec ses 350 membres, la moitié des agroentrepreneurs actifs en Suisse, selon une estimation de Roger Stirnimann, secrétaire de l'association. Sur ce nombre, environ 50% ont encore un domaine agricole.

Tout entrepreneur, quelle que soit la taille de son entreprise, peut devenir membre. Le vœu de Nicolas Pavillard et du comité est que les agroentrepreneurs romands viennent compléter la douzaine de francophones déjà actifs.